

Large front en faveur des modifications de zone à Cointrin



A Genève, trois comités appellent à voter "oui", le 9 février. - Keystone

Referendum - A Genève, trois comités appellent à voter «oui», le 9 février, au déclassement de deux zones villas en zone de développement à Cointrin. Attaquées par voie référendaire, ces deux modifications de zone permettront la construction de 2300 logements d'ici à 2050.

«Il est possible de construire des espaces de qualité et de proximité», a relevé jeudi 9 janvier devant les médias la socialiste Nicole Valiquer Grecuccio, coprésidente de «Pour construire des logements dans le respect de l'environnement». Légitimes, les préoccupations climatiques et environnementales ne doivent pas empêcher d'apporter une réponse à la crise du logement.

Les deux zones, soit 22,5 hectares, se situent dans les secteurs de Cointrin-Est et Ouest, à Meyrin et à Vernier. Bien desservies en transports publics, elles font partie des grands projets prioritaires d'urbanisation du canton. Pour la députée, leur déclassement en zone développement s'accompagne de garanties sur la diversité des types de logements et la végétalisation des espaces publics.

Planifier à long terme

Au moins 30% des futurs logements seront du locatif subventionné, a relevé le promoteur immobilier Benjamin Lavizzari, au nom du comité «OUI aux logements à Genève». Les autres logements seront du locatif en loyer libre, de la PPE et des coopératives d'habitation, à des prix contrôlés par l'Etat. Et contrairement à la

situation actuelle, les espaces publics seront ouverts, et les arbres de valeur seront préservés.

Selon lui, les propriétaires de 35% de la surface totale des périmètres se sont engagés à favoriser leur développement. Les déclassements vont permettre de valoriser les 226 parcelles concernées. «Ces modifications de zone constituent un outil programmatique à long terme», a-t-il avancé.

De quoi assurer la qualité, a renchéri Yannis Ioannides, du Groupement des coopératives d'habitation genevoises et du comité «Combattre en priorité la pénurie du logement à Genève». Et d'appeler à «faire baisser la pression sur les familles. Ce déclassement est une vraie opportunité de vie.» Les 800 emplois qui seront aussi créés ne seront pas des bureaux mais des services de proximité.

Construire en ville

Pour Vincent Subilia, directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, ces déclassements sont une réponse à l'exode des Genevois contraints de se loger ailleurs. Un tiers des actifs du canton n'y vit pas, ce qui engendre une perte de revenus de 700 millions de francs par an en matière de consommation de biens et de services, a-t-il rappelé.

Construire la ville en ville permet aussi de répondre au problème du trafic pendulaire, a relevé M. Subilia. Pour Marc Favre, président d'AgriGenève, il s'agit aussi de préserver la zone agricole, alors que le canton atteint les limites fixées par la Confédération en matière de surfaces d'assolement: «Nous soutenons toute mesure permettant une utilisation optimale des zones à bâtir.»

Alors que les référendaires mettent en avant les nuisances générées par l'aéroport, tout proche, M. Lavizzari souligne qu'aucun logement ne sera construit s'il ne répond pas aux normes: «Il ne faut pas se tromper de combat. Il faut combattre le bruit, pas le logement.» De son côté, Genève Aéroport s'est engagé à réduire ses nuisances à terme, a-t-il souligné.